

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE**  
**Communauté de communes La Domitienne**

Séance du mardi 5 novembre 2024

<b>Délibération</b>
<b>N° 24.166.1</b>
<b>En exercice ... 37</b>
<b>Présents ..... 27</b>
<b>Votants ..... 31</b>
<b>Pour ..... 31</b>
<b>Contre ..... 0</b>
<b>Abstention .... 0</b>

<b>PÔLE RESSOURCES - SERVICE FINANCES</b>
<b>BUDGET ANNEXE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA DOMITIENNE - EXERCICE 2024 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 1</b>

*Date de la convocation : 30/10/2024*

L'an deux mille vingt-quatre  
**Et le 5 novembre à 18h30**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, dans la salle « Jacques Maurel » de l'Hôtel communautaire, sous la présidence de **monsieur Alain CARALP, Président.**

**27 Conseillers communautaires présents :** monsieur Serge BACCOU, monsieur Henri BEC, monsieur Bruno BERRAH, madame Patricia BERTHOMIEU, monsieur Thierry CALMEL, monsieur Alain CARALP, monsieur Alain CASTAN, madame Valérie CHABOT, madame Marcelle COUDERC, madame Françoise CRASSOUS, monsieur Bruno DAMBLEMONT, monsieur Thierry DAURAT, madame Géraldine ESCANDE-COLIN, monsieur Bernard GUERRERE, monsieur Jean-François GUIBBERT, monsieur Jean-Philippe JUAN, madame Maryse LACOMBE, madame Brigitte MATHE-MAURY, madame Sandra PACHOT, monsieur Serge PESCE, madame Nathalie PIQUES, madame Marlène PUCHE, madame Viviane ROUQUET-TAFANI, monsieur Robert SENAL, madame Brigitte SOULET, madame Mireille TORTES, monsieur Philippe VIDAL.

**4 Conseillers communautaires absents représentés :** madame Patricia CATHALA (représentée par madame Valérie CHABOT), monsieur Pierre CROS (représenté par monsieur Bruno BERRAH), monsieur Christian SEGUY (représenté par madame Nathalie PIQUES), madame Maryline TUCA (représentée par monsieur Robert SENAL).

**6 Conseillers communautaires absents excusés :** monsieur Didier CAYLA, monsieur Cédric GARCIA, madame Catherine LIMORTÉ, monsieur Thierry MAURAT, monsieur Elian PALAZY, monsieur Jean-Pierre PEREZ.

**Secrétaire de séance :** monsieur Henri BEC.

\*\*\*\*\*

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire  
de la Communauté de communes La Domitienne**

**Séance du mardi 5 novembre 2024**

**Budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de  
communes La Domitienne - Exercice 2024 - Décision modificative n° 1**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** les statuts de la Communauté de communes La Domitienne ;

**Vu** la délibération n° 23.109.1 du Conseil communautaire du 26 septembre 2023 portant adoption du référentiel budgétaire et comptable M57, au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;

**Vu** la délibération n° 24.024.1 du Conseil communautaire du 14 mars 2024 adoptant le rapport d'orientations budgétaires 2024 ;

**Vu** la délibération n° 24.041.1 du Conseil communautaire du 9 avril 2024 adoptant le budget primitif 2024 du budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne ;

**Considérant** qu'afin d'assurer dans des conditions optimales le fonctionnement du budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne, il est proposé une décision modificative afin de prévoir les crédits et ajustements suffisants ;

**Considérant** que ces ajustements concernent la section de fonctionnement et la section d'investissement ;

Sur le rapport et l'exposé de **monsieur Philippe VIDAL, 1<sup>er</sup> vice-Président,**

Après en avoir délibéré,

Sur 31 membres présents ou représentés au moment du vote,

**A l'unanimité,**

**I. APPROUVE** les ajustements budgétaires au travers de la décision modificative n° 1 de l'exercice 2024 du budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne telle que présentée ci-dessous :

FONCTIONNEMENT			DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chapitre	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		110 000,00 €		
Chapitre	65	Autres charges de gestion courante	110 000,00 €			
TOTAL FONCTIONNEMENT			110 000,00 €	110 000,00 €	0,00 €	0,00 €
			0,00 €		0,00 €	

INVESTISSEMENT			DEPENSES		RECETTES	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Chapitre	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections				110 000,00 €
Chapitre	23	Immobilisations en cours		110 000,00 €		
TOTAL INVESTISSEMENT			0,00 €	110 000,00 €	0,00 €	110 000,00 €
			110 000,00 €		110 000,00 €	

**REÇU EN PREFECTURE**

le 18/11/2024

Application agréée E-legalite.com

**II. AUTORISE** monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

**III. CHARGE** monsieur le Président de faire procéder à la publication de cette délibération sur le site internet de La Domitienne, à sa transmission au contrôle de légalité, à son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

**IV. INFORME** que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application Télérecours citoyens qui est accessible depuis le site internet : [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,



Délibération transmise au représentant de l'Etat le **18 NOV. 2024**

Délibération certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le **18 NOV. 2024**

Signature du secrétaire de séance :

Henri BEC

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. BEC', written over a horizontal line.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-034-243400488-20241105-DELIB\_24\_16

REÇU EN PREFECTURE

le 18/11/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-034-243400488-20241105-DELIB\_24\_18